

Fiche de procédure

Informations de base	
AVC - Procédure d'avis conforme (historique) Décision	2006/0035(AVC) Procédure terminée
Industrie automobile: réception de systèmes de séparation destinés à protéger les passagers contre le déplacement des bagages, fournis en dehors des équipements d'origine, règlement CEE/ONU	
Sujet 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	INTA Commerce international	PSE BARÓN CRESPO Enrique	21/03/2006
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
Conseil de l'Union européenne	TRAN Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	2786	22/02/2007
	Affaires générales	2755	17/10/2006
	DG de la Commission	Commissaire	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	VERHEUGEN Günter	